

# *La République Démocratique Du Congo : Paradoxe D'un Pays Aux Enormes Potentialités Agricoles, Nourri Par L'Extérieur*

Mfutu Nsimba Elie<sup>1</sup>, Booto Bopomi Deogratias<sup>1</sup>, Kamulumba Kayembe Gaby<sup>1, 2</sup>.

<sup>1</sup>Université Pédagogique Nationale (UPN)

<sup>2</sup>Centre de Recherche en Eau et Environnement (CREE), Kinshasa, République Démocratique du Congo

Auteur correspondant : Mfutu Nsimba Elie



**Résumé :** Cette étude tente de répondre si le paradoxe n'est-il pas humiliant lorsque l'histoire nous révèle que vers les années soixante et début des années soixante-dix, la RDC faisait partie de 10 pays Africains grands producteurs de plusieurs produits agricoles.

La République Démocratique du Congo (RDC) est un pays doté de vastes ressources naturelles et un d'un potentiel agricole énorme grâce à ses terres fertiles et à son climat favorable. Cependant, paradoxalement, une grande partie de sa population dépend de l'aide alimentaire extérieure pour se nourrir alors que vers les années soixante et début des soixante-dix la RDC faisait partie de 10 pays Africains grands producteurs de plusieurs produits agricoles.

Ce paradoxe peut être attribué à plusieurs facteurs entre autre : l'instabilité politique et conflits, manque d'infrastructure, problèmes de gouvernance et corruption, accès limité aux technologies et à l'éducation, pression démographique et urbanisation. Ces facteurs combinés créent un décalage entre le potentiel agricole de la RDC et sa capacité à satisfaire ses besoins alimentaires internes. MOKONDA BONZA 2009

**Mots clés :** Paradoxe, Potentialité Agricole, L'extérieur

**Abstract:** This study attempts to answer the question of whether the paradox is not humiliating when history reveals that in the 1960s and early 1970s, the DRC was one of 10 African countries that were major producers of a number of agricultural products.

The Democratic Republic of Congo (DRC) is a country endowed with vast natural resources and enormous agricultural potential, thanks to its fertile soils and favorable climate.

Paradoxically, however, a large part of its population depends on external food aid for their diet, whereas in the 1960s and early 1970s, the DRC was one of 10 African countries that were major producers of several agricultural products.

This paradox can be attributed to a number of factors, including political instability and conflict, lack of infrastructure, governance problems and corruption, limited access to technology and education, demographic pressure and urbanization. These factors combine to create a mismatch between the DRC's agricultural potential and its ability to meet its domestic food needs.

**Keywords:** Paradox, Agricultural Potential, Outside

## INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo ressemble à une gazelle qui meurt de soif à bord d'une rivière. Malgré les potentialités agricoles, le pays reste l'enfant pauvre de l'économie mondialisée car il n'a réussi à activer le flux des capitaux dont elle a besoin, en cause : La mauvaise image de ses activités économiques et politiques ; Les déficiences de ses infrastructures de transport, communication et technologies ; L'inadaptation de son appareil juridique, surtout en ce qui concerne le problème des contrats agricoles ; Une économie extravertie, désarticulée et désintégrée avec une production agricole de quelques produits dont une partie totalement exportée à l'état quasi-brut et qui se résume à moins de produits n'intégrant pas une forte valeur ajoutée ;

L'inexistence d'échange entre l'industrie presque inexistant et l'agriculture et l'absence totale de la complémentarité. Il convient de noter que les pillages dus aux troubles socio-économiques des années 1990 ont engendré l'abandon des entreprises agricoles modernes et le retour à l'agriculture de subsistance. Selon le Programme alimentaire Mondial, l'instabilité politique et les conflits armés qui perdurent en RDC ont dévasté le système de production et de distribution provoquant ainsi une crise alimentaire sans précédente (NORRO, 1998).

Les déplacements des populations, la destruction des infrastructures et la perturbation des activités agricoles ont entraîné des pénuries alimentaires généralisées et une vulnérabilité accrue à la faim, avec 1,5 million de personnes en situation d'insécurité alimentaire d'urgence. Le potentiel agricole est, actuellement, largement sous-utilisé. Sur les 80 millions d'ha de terres arable, seuls 10% sont cultivés et seules quelques terres consacrées à la production de riz et de canne à sucre sont irriguées. La productivité agricole a été en baisse constante depuis un demi-siècle, tombant de son niveau de 1960 à 70% en 1990 ; à 49,4% en 2000 et 19,1% en 2017 de la Production Intérieure Brute (PIB).

A ce tableau, il y a lieu d'y ajouter la mauvaise gouvernance qui a érigé en système les détournements des deniers publics, asphyxiant d'avantage une population déjà meurtrie. La lutte quotidienne pour obtenir suffisamment de la nourriture est profondément préoccupante pour une bonne partie de la population congolaise qui a du mal à nouer les deux bouts du mois. Cette situation a conduit au cours du troisième trimestre 2023 le gouvernement à envoyer certains de ces Ministres à la recherche des maïs vue leur importance dans l'alimentation de base des congolais. *ANNUAIRE DES STATISTIQUES AGRICOLES*

D'aucun se posent la question sur l'incapacité des dirigeants congolais à trouver des solutions adéquates à la prise en charge alimentaire de sa population, au point de se rendre ridicule avec la main tendue auprès de ses voisins qui ne l'égalent pas en potentialités agricoles.

Le paradoxe n'est-il pas humiliant lorsque l'histoire nous révèle que vers les années soixante et début des années soixante-dix, la RDC faisait partie de 10 pays Africains grands producteurs et exportateurs de plusieurs produits agricoles ?

Hormis l'introduction et la conclusion, cette réflexion s'articule de la manière suivante : premièrement nous faisons la description d'énormes potentialités agricoles congolaises. Deuxièmement nous analysons la chute de la production agricole congolaise. Troisièmement, nous présentons les importations agricoles congolaises de quelques produits de base. Et enfin, les pistes de solution.

### Méthodologie

Cette étude fait appel à plusieurs méthodes : descriptive, comparative, déductive. Les caractéristiques du paradoxe d'un pays peuvent être attribuées à plusieurs facteurs économiques. D'où plusieurs paramètres peuvent être analysés sur un triple point de vue :

- (i) Premièrement nous faisons la description d'énormes potentialités agricoles congolaises ;
- (ii) Deuxièmement nous analysons la chute de la production agricole congolaise ;
- (iii) Nous présentons les importations agricoles congolaises de quelques produits de base ; et enfin les pistes de solution.

Une économie extravertie, désarticulée et désintégrée avec une production agricole de quelques produits dont une partie totalement expatriée à l'Etat quasi-brut et qui se résume à moins de produits n'intégrant pas une forte valeur ajoutée. L'inexistence d'échange entre l'industrie presque inexistante et l'agriculture et l'absence totale de la complémentarité (TOUSSAINT, 2012).

Notre étude prend en compte les années coloniales et post coloniales et met en lumière le fait que la RDC était parmi les pays africains producteurs et exportateurs des cultures pérennes vers les années d'avant l'indépendance. Plus de 36800 tonnes de caoutchouc en 1958 dont presque la totalité exportée, avec un accroissement ayant conduit à atteindre plus de 40000 tonnes en 1975 (JOSUE 2005).

Le café robusta et arabica ont atteint vers la même période respectivement 45387 et 26447 tonnes. Le cacao et le thé font partie de ces cultures qui ont fait la fierté de la RDC sur le plan international en termes d'exportation. L'arachide également était produite en grande quantité jusqu'à atteindre plus de 268000 tonnes en 1975. L'huile de palme avec plus de 222000 tonnes en 1958, avait placé la RDC parmi les trois premiers exportateurs mondiaux de cette denrée dont la Malaisie, la RDC et l'Indonésie (YAWIDI 2020).

## RESULTATS

Tableau 1 : Aperçu général de quelques atouts de la RDC

SUPERFICIE DU PAYS	2.345.409 Km
POPULATION	97.884.0841 Habitants(en 2019)
DENSITE	41,73 Habitants au Km <sup>2</sup>
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE	26 PROVINCES
	145 TERRITOIRES
	840 SECTEURS

SOURCE : BCC, Bulletin Statistiques, Octobre 2019, p.1.

La RDC présente une énorme potentialité et des atouts pour une révolution agricole: 80 millions de terres arables dont 10% seulement sont exploitées, plusieurs cultures de rente telles que le cacao, le palmier à huile, l'hévéa, le coton, des cultures vivrières : les céréales (maïs, riz, sorgho, millet, blé), les tubercules (manioc, la pomme de terre, patates douces, ignames, le tarot etc.), les légumineuses (haricots, niébé), les oléagineuses (l'arachide, soja, palmier à huile etc.), les fruits (les agrumes, bananes douces et plantain, mangues, safou, mangoustans, avocats, prunes, maracuja etc.) (Ministère de Commerce PME dans le secteur agricoles).

La République Démocratique du Congo est un pays à vocation essentiellement agricole. En effet, 3596 de sa superficie sont jugés propres à l'agriculture et 1096, soit environ 8.000.000 d'hectares seulement, sont effectivement consacrés aux cultures et aux pâturages.

Les potentialités agricoles en RDC sont indéniables. Elles portent essentiellement sur la disponibilité des terres cultivables, la fertilité naturelle des sols, la grande diversité climatique et d'importantes ressources naturelles encore sous exploitées.

En outre, la diversité climatique du pays permet la diversification des spéculations agricoles et des activités rurales de production. Ainsi, la cuvette centrale de la RD Congo offre des conditions climatiques favorables à la culture de rente tandis que les zones de savanes sont favorables à la culture du coton et à l'élevage, alors que les zones montagneuses avec un climat relativement tempéré se prêtent (aux) à la culture d'altitude comme le café, le thé, la pomme de terre, etc. en plus de l'élevage.

Par ailleurs, un vaste réseau hydrographique représentant près de 50% des réserves d'eaux douces du continent permet le développement des perspectives d'irrigation considérables ; il en est de même des perspectives de production de l'énergie et de l'eau pour couvrir les besoins du pays et d'une bonne partie du reste du continent. Toutefois, l'irrigation reste actuellement très limitée et confinée à la production industrielle de la canne à sucre et dans une moindre mesure à la culture du riz.

#### 4. CHUTE DE LA PRODUCTION AGRICOLE CONGOLAISE

L'agriculture est la base de l'économie Congolaise. Bien que sa part dans le revenu national soit à la baisse, comme dans la plupart des autres pays, elle fournissait encore en 2006, 40.3% du PIB, contre seulement 12.8% pour le secteur minier, par exemple et employait les trois quarts de la population active. En 2014 cet apport était de 17,7% et a atteint en 2017, 19,1% du P.I.B. De toutes les sources de croissance, le secteur agricole a le plus fort potentiel pour contribuer à la réduction de la pauvreté.

Tableau 2 : Production (tonnes) des cultures pérennes au Congo-Kinshasa en 1958

Culture	Production industrielle	Production familiale	Total	Exportations	% de la valeur totale des exportations du Congo
Caoutchouc	33.279	3.576	36.855	35.855	4,13
Huile de palme	74.680	11.337	222.879 (2)	164.513	12,51 (3)
Cacao	4.782	19	4.801	4.878	0,98
Café robusta	8.779	.608	5.387	43.580	8,20
Café arabica (1)	.281	9.166	26.447	26.579	5,47
Thé	2.523	9.185	2.532	2.465	0,39

Source : Van de Walle, Essai d'une planification de l'économie agricole congolaise, INEAC, Série technique No 16, Yangambi, 1960

(1) y compris le Rwanda Urundi, (2) y compris la cueillette des palmiers naturels

(3) y compris les fruits de palme et noix palmistes.

Tableau 3 : Production (tonnes) des cultures pérennes au Congo-Kinshasa en 1958

Culture	961-65	973	1974	1975
Caoutchouc	9.234	0.121	36.342	40.078
Huile de palme	10	85	174	165
Arachide	3.000	30.000	248.000	268.000

Les tableaux 02 et 03 mettent en lumière le fait que la RDC était parmi les pays africain producteurs et exportateurs des cultures pérennes vers les années d'avant son indépendance. Plus de 36.800 tonnes de caoutchouc en 1958 dont presque la totalité exportée, avec un accroissement ayant conduit à atteindre plus de 40.000 tonnes en 1975. Le cafés robusta et arabica ont atteint vers la même période respectivement 45.387 et 26.447 tonnes. Le cacao et le thé font partie de ces cultures qui ont fait la fierté de la RDC sur le plan international en termes d'exportation. L'arachide également était produit en grande quantité jusqu'à atteindre plus de 268.000 tonnes en 1975. L'huile de palme avec plus de 222.000 tonnes en 1958, avait placé la RDC parmi les trois premiers exportateurs mondiaux de cette denrée don la Malaisie, la RDC et l'Indonésie.

Tableau 4 : Production de quelques produits agricoles de la RDC de 2000 - 2020 en Tonnes

PRODUITS	000-2004	005-2009	010	011	012	013	014	015	016	017	018	019	020
Café	1984	7199	8287	1627	1987	1277	7143	7539	7949	9245	7744	8228	6704
Riz paddy	32000	50400	89000	09000	45000	11000	020000	282000	295000	365000	378000	500000	476000
Thé	678	928	.479	.615	.508	.933	.331	350	.369	.388	.407	.864	
Blé et orge	750	6400	1000	2000	3000	0000	5000	1000	9000	2000	7000	1000	4800
Arachide	77500	71200	178000	97000	050000	13000	22000	30000	39000	47000	56000	65000	65500
Huile de Palm	146	2100	.621	.872	.181	.543	3.113	3.243	3.339	3.356	3.408	3.494	5057
Huile de Palmiste	244	18	99	56	.362	.087	.436	.484	.484	.487	.512	.524	
Haricot	14250	92800	30000	38000	47000	48000	49000	50000	51000	52000	53000	53000	60000
Maïs	211750	120000	705000	893000	938000	986000	035000	086000	138000	191000	245000	301000	186000
Pomme de terre	5750	2800	5000	6000	8000	9000	00000	00000	01000	02000	05000	08000	04200
Canne à sucre	742700	804924	881954	938412	996565	056462	118156	181700	247151	.252.769	.257.611	.312.487	

SOURCE : BCC, RAPPORTS ANNUELS 2005, 2011, 2016, 2021 et MAPE, Annuaire des Statistiques Agricoles, 2013 ; OGEFREM ; OCC ; ONAPAC-2019), BCC, Condensé statistique 2018, 2019.

La lecture faite du tableau 4 nous montre que la production de ce quelques produits agricoles, a évolué avec une légère tendance à la hausse. La production n'a pas progressé dans les proportions suivant les prévisions des différents programmes et actions envisagés dans l'objectif d'autosuffisance alimentaire national. Ce qui justifie le fait que le pays recourt sans cesse aux importations des denrées de base.

Le potentiel de la RDC est colossal. Le pays possède 80 millions d'hectares (ha) de terres arable dont 4 millions sont irrigables. La diversité climatique, l'abondance des pluies, et la présence d'eau de surface en grande quantité permettent plusieurs récoltes par an pour de nombreux produits. Les racines tubéreuses et les cultures maraîchères en ont le potentiel de nourrir la population locale. L'huile de palme, le caoutchouc, le thé, le café peuvent fournir des recettes d'exportation substantielle. Les pâturages pourraient supporter environ 40 millions de têtes de bétail. Enfin, les eaux douces intérieures pourraient permettre la production de plus de 700.000 tonnes de poissons. (*Ministère du Commerce, Petite et Moyennes Entreprise, Rapport annuel, 2017*).

En dépit de la faible densité de population de la RDC, 40 habitants au kilomètre carré(2019), l'accès à la terre est un problème pour la création de nouvelles plantations industrielles, suit au non application de la loi foncière, aux conflits à mains armées, aux migrations,... Si l'établissement de petites ou moyennes fermes ne présente pas de difficultés, la création de concessions agricoles de grande taille avec des terres contigües est problématique, d'autant plus que le droit de la terre est ambigu, reflétant une transition progressive du droit coutumier vers un droit foncier moderne. La RDC doit se doter des instruments juridiques adéquats pour que l'octroi de concessions puisse se faire de façon transparente et acceptable pour les populations locales.

Les cultures commerciales, palmier à huile, hévéa, café, cacao, thé, coton, constituaient une source importante de recettes d'exportation pour la RDC jusqu'à la fin des années soixante. Elles se sont effondrées dès les années soixante-dix en raison d'abord de la politique de « zaïrianisation » qui a fortement amoindri les capacités techniques et managériales du secteur, puis des différents conflits qui ont affecté les principales zones de production, pillages de 1991-93, guerres de 1996-2001. La disparition des grandes exploitations modernes a entraîné celle des petites exploitations familiales qui en dépendaient pour leur accès aux marchés et aux services. Aujourd'hui, la plupart des filières industrielles/d'exportation sont sinistrées et leurs exportations ont chuté dramatiquement ou totalement disparu. L'évolution à long terme de la balance du commerce agricole de la RDC depuis l'indépendance a été en lames de ciseaux : les exportations considérables en 1960, ont très rapidement chuté après l'indépendance et sont devenues négligeables dès 1980, et les importations, essentiellement de produits alimentaires, ont augmenté exponentiellement pour approvisionner le marché intérieur, principalement Kinshasa. Cette évolution reflète l'interaction de trois forces :

- le déclin de la production globale mais surtout de la production commercialisée, les producteurs ayant opté pour une stratégie d'autosuffisance alimentaire de l'offre ;
- l'effet positif de la démographie sur la demande, et
- l'effet inhibant de la montée générale de la pauvreté sur la demande.

L'effondrement de la production agricole est particulièrement marqué dans le secteur des cultures industrielles/d'exportation dont les exploitations modernes étaient le moteur, ouvrant aussi le marché à la production villageoise et leur offrant aussi un appui à la production. Les exportations de bananes et de l'huile d'arachide se sont arrêtées dès 1970, celle de coton en 1977 et celle d'huile de palme en 1985. A l'heure actuelle la RDC exporte encore du café Robusta et Arabica, du cacao, du thé, du quinquina, du caoutchouc et du latex, mais en quantités négligeables. (*Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural : Annuaire des Statistiques Agricoles, 2013*).

La productivité agricole a connu une baisse constante depuis un demi-siècle et la régression des cultures pérennes/industrielles : café, cacao, thé, hévéa, palmier à huile, coton..., a été spectaculaire. Au moment de l'indépendance, le Congo était le deuxième exportateur d'huile de palme au monde, après la Malaisie mais devant l'Indonésie. Aujourd'hui le pays importe annuellement plus de 50.000 tonnes d'huile de palme.

La RDC était aussi le premier producteur africain de coton avec plus de 180.000 tonnes de coton graine produites par 800.000 petits producteurs: la production de coton a totalement disparu depuis l'année 2003 avec moins de 6 tonnes/an. De même, les productions d'hévéa, d'Arabica, de Robusta et de thé ont toutes chuté de façon dramatique. Cette sous-utilisation des ressources naturelles du pays et son corollaire de sous-utilisation de ses ressources humaines, représentent à la fois un immense gaspillage et un gisement d'accroissement de la production très important, pourvu que les capacités soient recrées pour que les producteurs puissent répondre aux besoins du marché.

Les cultures vivrières représentent l'essentiel, 80% du PIB agricole. Le manioc est la principale culture vivrière du pays. Il est cultivé dans toutes les régions de la RDC. Les autres spéculations ont une importance variable en fonction des régions : le maïs dans le sud Katanga, le haricot dans l'Est du pays.

A cause de la détérioration des infrastructures de transport et de la désorganisation des circuits de commercialisation, la production vivrière est largement destinée à l'autoconsommation et/ou à l'approvisionnement des marchés de proximité.

D'après les statistiques officielles, la production vivrière a connu au mieux une stagnation et probablement une baisse depuis le début des années 1990. Il est certain toutefois que la production a été très inférieure à la croissance démographique, ce qui a provoqué une aggravation de l'insécurité alimentaire dans l'ensemble du pays, et en particulier en zones urbaines, malgré un accroissement considérable des importations alimentaires : riz, maïs, huile de palme ...).

Les raisons de cette baisse sont largement les mêmes dans tous les cas : impossibilité de produire pour les grands centres de consommation, insuffisance de variétés améliorées et d'intrants, méthodes culturales inadéquates, forte incidence des maladies et prédateurs et pertes post récolte très élevées. La baisse des productions vivrières, facteur d'insécurité alimentaire à la fois au niveau national et au niveau des ménages, témoignent de la profondeur de la crise traversée par le pays depuis un demi-siècle. Leur croissance soutenue est donc la clé à la fois de la croissance du secteur dans son ensemble et de la sécurité alimentaire du pays.

La chute de performance agricole de la RDC a été exacerbée par les pillages dus aux troubles socio-économiques des années 1990 ayant engendré une diminution des superficies et le retour à l'agriculture de subsistance ainsi que l'abandon des entreprises modernes agricoles ou exploitations agricoles.

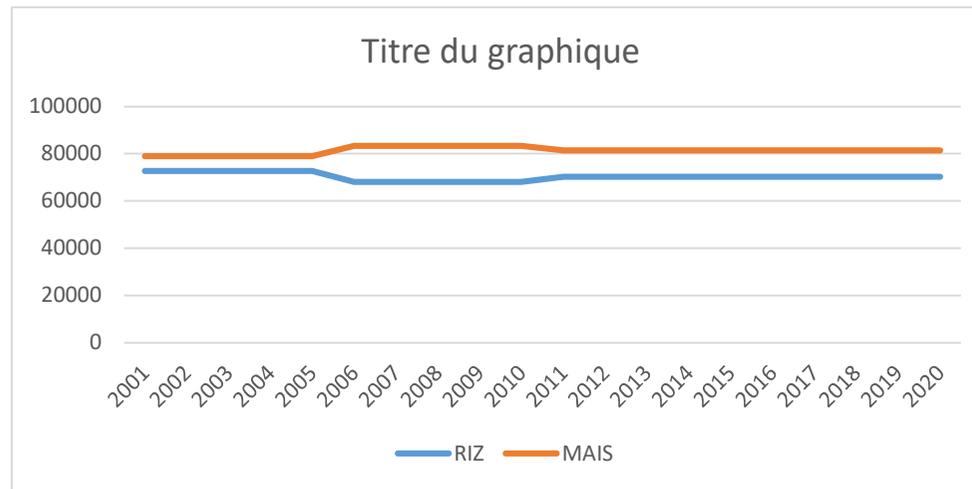
## IMPORTATIONS AGRICOLES CONGOLAISES

Tableau 5 : Importation de quelques produits agricoles (Riz et Maïs) en RDC de 2001 - 2020 en Tonnes)

PRODUITS	2001-2004	2005-2009	010	011	012	013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
RIZ	72789	68158	0217	0217	0217	0217	70217	70217	70217	70217	70217	70217	70217
Maïs	79000	83383	1435	1435	1435	1435	81435	81435	81435	81435	81435	81435	81435

SOURCE : Ministère d'Agriculture, Service National des Statistiques Agricole(SNSA), estimation à partir de 2010

Graphique 1 : Importation du Riz et de Maïs en RDC de 2001 - 2020 en Tonnes



SOURCE : tableau n° 5

Le tableau 05 et son graphique nous donnent les indications sur le niveau des importations de la République Démocratique du Congo pendant deux décennies concernant le Riz et le Maïs, denrées à forte consommation par la population congolaise. Chaque année le pays dépense de devise pour plus de 70.000 tonnes pour le riz et plus de 81.000 tonnes pour le maïs. Cette situation est déplorable et énerve la profession agricole dans la mesure où les potentialités agricoles que regorge ce pays qualifié de scandale géologique sont à même de nourrir toute l'Afrique.

Tableau 6 : Importation de toutes les céréales (Riz, Maïs, Blé, Sorgho, etc.) en RDC de 2001 - 2020 en Tonnes

ANNEE	001	002	003	004	005	006	007	008	009	010	011	012
	97640	24460	50950	85360	64602	33771	71560	55731	40577	02732	02732	02732
ANNEE	013	014	015	016	017	018	019	020				
	02732	02732	02732	02732	02732	02732	02732	02732				

SOURCE : Ministère d'Agriculture, Service National des Statistiques Agricole(SNSA), estimation à partir de 2010

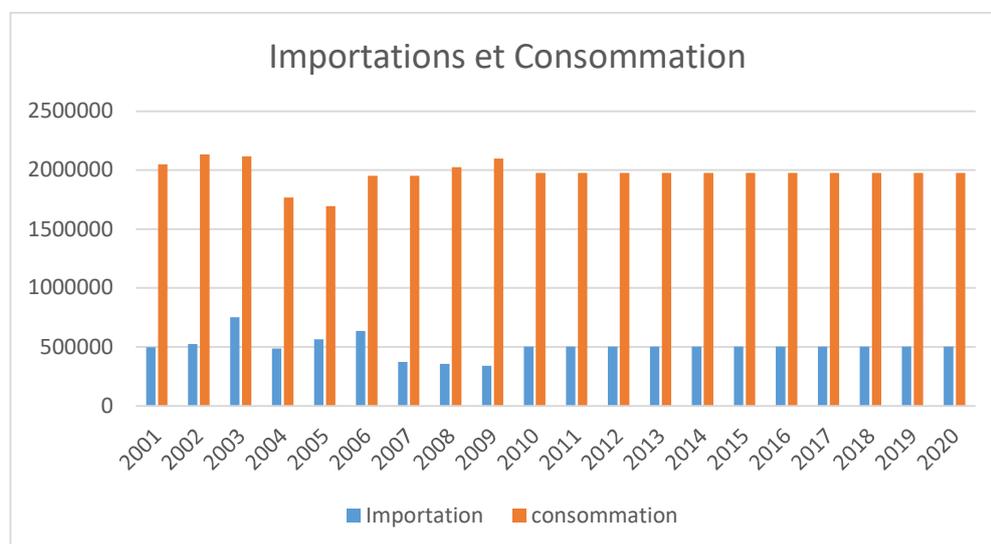
Tableau 7 : Consommation des céréales (Riz, Maïs, Blé, Sorgho, etc.) en RDC de 2001 - 2020 en Tonnes

ANNEE	001	002	003	004	005	006	007	008	009	010	011	012
	047490	131200	115000	766050	694510	950850	9500850	022836	097479	975146	975146	975146
ANNEE	013	014	015	016	017	018	019	020				
	975146	975146	975146	975146	975146	975146	975146	975146				

SOURCE : Ministère d'Agriculture, Service National des Statistiques Agricole(SNSA), estimation à partir de 2010

Graphique 2 : Importation et Consommation des céréales (Riz, Maïs, Blé, Sorgho, etc.) en RDC de 2001 - 2020 en

Tonnes



SOURCE : tableau n° 6 et 7

Tableau 8 : Taux d'autosuffisance en céréales (Riz, Maïs, Blé, Sorgho, etc ) en RDC de 2001 - 2020 en Tonnes

NNE E	001	002	003	004	005	006	007	008	009	010	011	012
	8,14	3,86	4,18	8,89	0,03	8,18	8,15	4,64	1,30	8,16	8,16	8,16
NNE E	013	014	015	016	017	018	019	020				
	8,16	8,16	8,16	8,16	8,16	8,16	8,16	8,16				

SOURCE : Ministère d'Agriculture, Service National des Statistiques Agricole(SNSA), estimation à partir de 2010

Les tableaux 06 et 07 nous donnent des informations à la fois concernant les importations sur deux décennies des toutes les céréales et leur niveau de la consommation nationale. Il est à constater que le pays a acheté avec ses réserves en devise plus de 633.000 tonnes de céréales en 2006 et plus de 502.000 tonnes à partir de 2010 jusqu'à 2020. La consommation a été de plus 2.047.000 tonnes en 2001 et, a évolué en dents de scie jusqu'à atteindre le pic en 2009 avec 2.097. 478 tonnes, pour ensuite se stabiliser à plus de 1.975.000 tonnes entre les années 2010 à 2020.

Le graphique 2 démontre correctement le niveau national de consommation de céréales et celui des importations qui viennent combler l'insuffisance de la production. Cela est mieux spécifié au tableau n° 08 qui indique en termes de pourcentage, la part de la consommation nationale des céréales non couverte par la production nationale mais prise en charge par les importations. On sait voire clairement qu'en 2001, la production nationale a couvert 78,14% de la consommation et les importations ont supplée à la hauteur de 21,86%. C'est en 2005 que la production nationale a couvert 90,03% pour ne laisser aux importations que 9,97%. Le niveau maigre de la production nationale a été constaté en 2009 avec 71,30% avant de stabiliser autour de 78,16% entre 2010 et 2020

#### DISCUSSION

Henri ROUILLE disait en ce qui concerne la responsabilité de l'Etat : « l'Etat est bien obligé de prendre des mesures pour solidariser le développement économique. Il doit veiller à ce que la croissance économique se prolonge bien en progrès sociall .

Faire du secteur agricole congolais une mère nourricière de ses enfants et une source pourvoyeuse des devises à l'économie nationale, revient à surmonter un certain nombre d'obstacles majeurs lesquels :

Dans le secteur de transport : reformer le cadre légal et règlementaire

La navigation maritime et fluviale, la gestion du trafic aérien, le transport ferroviaire, et le réseau routier national sont sous l'unique responsabilité du Gouvernement central partagés entre les Ministères des Transports et Voies de Communication, Portefeuille, Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction et Développement Rural pour les routes de desserte agricole. Leurs domaines de compétences respectifs ne sont pas clairement délimités et cette définition ambiguë des responsabilités déséquilibre les relations entre l'autorité de tutelle et les entreprises d'Etat au profit de ces dernières, qui contrôlent des flux financiers importants nonobstant la situation de faillite virtuelle de la plupart d'entre elles. *I18- ROULLA D'OR Henri : Economie, le réveil du citoyen, Ed. Cujas, Paris, 2011.*

- L'infrastructure nationale

A l'heure actuelle, de nombreuses zones du territoire national sont inaccessibles. Duquel s'articulent les réseaux routier et ferroviaire.

- Infrastructure routière

Le réseau routier du pays est dans un état fortement délabré suite aux années de négligence et des conflits armés alors que les routes sont le mode de transport de premier choix pour les produits agricoles et le fret interne en général.

- Infrastructure ferroviaire

Dû au manque systématique d'entretien et de travaux de réhabilitation ainsi que de l'instabilité politique au cours des dernières décennies, le réseau de la SNCC n'est aujourd'hui plus en mesure de remplir son rôle naturel de canal de transport des exportations de tout genre y compris agricoles.

Cependant, le trafic ferroviaire a diminué ces dernières années à cause de la qualité médiocre du service offert ainsi que de la concurrence intermodale toujours plus rude due à la récente réhabilitation du corridor routier parallèle.

- Les acteurs
- Le secteur public

La distinction entre agences règlementaires et prestataires de services n'est pas clairement définie. La tarification du transport ferroviaire est défavorable en particulier étant donné la qualité du service ayant pour effet de faire basculer une partie excessive du transport sur le réseau routier, avec les surcharges et la dégradation des revêtements que cela implique.

- Le secteur privé

Le transport routier est assuré par un grand nombre de petites entreprises privées dont des nombreuses informelles, pratiquant une concurrence sauvage et la surcharge fréquente des camions. Les frais de transport routier sont généralement très élevés. Ils varient mais peuvent aller jusqu'à 0,15 \$ par tonne-kilomètre, ce qui est plus élevé et plus de trois fois supérieur au taux ordinaire de 0,05 dollar par tonne-kilomètre en Afrique australe. (PIROUG & HOULLER, 2024).

- Dans d'autres secteurs

-Une faible organisation des services financiers : réduisant les opportunités de financement des opérateurs agricoles. Le crédit étant inaccessible pour les ménages agricoles, suite à l'absence des structures formelles des crédits dans les zones de production agricoles et la rareté des institutions des micros finances, elles-mêmes disposant de très peu de ressources, on constate une faible utilisation d'intrants performants et équipements modernes, ce qui handicape la croissance de la production et de la productivité agricole ;

-Une allocation budgétaire insuffisante : 0,80% ; 2,5% ; 1,30% ; 1,50% ; 1,60% ; 1,70% ; 2,0% ; 3,0% ; 1,7% ; 2,30% ; 2% ; 1,5% soit une moyenne 1,83% de 2000 à 2013 et 1,2% ; 1,6% ; 1,5% ; 1,6% ; 1,1 soit une moyenne de 1,4% de 2014 à 2018, des dépenses totales du gouvernement consacré au secteur agricole dont une bonne partie affectée aux salaires et primes. L'engagement de Maputo en Juillet 2003, renouvelé en 2014, d'au moins 10% du budget affecté au secteur agricole est loin d'être atteint ;

-Insuffisance des infrastructures de base nécessaires au développement agricole : routes, pistes de desserte agricole, centres de collecte, entrepôts, marchés publics, réseau électrique, ... en mauvais état ou non fonctionnel ;

-La quasi inexistence des activités de transformation : les produits à valeur ajoutée sont tous importés par manque d'unités agro-industrielles afin de s'ouvrir à des nouveaux marchés, d'où les agriculteurs sont privés de débouchés commerciaux ;

-Un régime foncier dualiste tiraillé entre le juridique et le traditionnel : conflits à l'accès à la terre et insécurité foncière, frein majeur aux investissements productifs essentiels, à la modernisation de l'agriculture ; -Etc...

En plus de ces obstacles il y a les contraintes transversales à savoir :

-l'accès aux marchés, à la fois en terme d'infrastructures de transport et d'accès à l'information, mais aussi à l'avenir en terme de qualité et de sécurité sanitaire ;

-l'accès et la gestion des ressources foncières ;

-la disponibilité et la productivité de la main d'œuvre active ;

-l'accès aux technologies (équipements, intrants), l'accès à un matériel végétal performant étant un facteur capital pour les cultures pérennes puisqu'il influence la productivité agricole sur le long terme ;

-l'accès au crédit, en particulier pour les investissements nécessaires dans la réhabilitation des plantations et des équipements agroindustriels ;

-le climat des affaires, entraves administratives ; et

-la très faible structuration du milieu agricole et l'absence d'appui de la part des services de l'Etat. Pour réduire les importations et accroître la production nationale, il faut envisager les actions suivantes :

-Relever les allocations budgétaires du secteur agricole au respect de la déclaration de Maputo (10%) faite en juillet 2003 et renouvelée en 2014 ;

-Renforcer les capacités de production des petits exploitants en leur facilitant l'accès aux crédits ;

-Amélioration de l'accès aux marchés et aux services connexes : transports, stockage, transformation et conservation, suppression des entraves artificielles dans les circuits commerciaux ; ...

-Renforcer les capacités des organisations de production ;

-Améliorer l'accès au capital foncier ;

-Une révolution de la productivité agricole basée sur les petits exploitants ;

-Créer des marchés et chaînes de valeur pour les petits exportateurs et développer les marchés régionaux qui offrent d'excellentes perspectives ;

-Garantir les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des agriculteurs ;

Créer et soutenir dans l'optique d'exportation les agro-industries ;

La diversification des partenaires commerciaux autres que l'UE, les Etats-Unis et le Japon, en se tournant conséquemment vers les pays asiatiques émergents, la Chine, le Brésil, ... ainsi que les marchés transfrontaliers, SADC, COMESA, CEA, CEEAC, CEPGL

## CONCLUSION

L'économie congolaise dépend de l'étranger pour ses débouchés. Les exportations représentaient en moyenne 45% du PIB de 1950 à 1957, la prédominance du secteur primaire accusée dans la structure de production. Celles-ci comprenaient 60% environ des produits miniers et 40% des produits de l'agriculture de plantation.

En ce qui concerne les quantités des exportations des produits agricoles, elles se sont effondrées avec la diminution des quantités produites. La part des recettes des produits exportables est passée de 40% du PIB à l'indépendance à 15% au début des années 1990, puis à moins de 5% au début des années 2000 jusqu'à ces jours. A travers cette dissertation nous avons

démontré combien la production agricole laisse à désirer. L'autosuffisance alimentaire non couverte par la production nationale, d'où le recourt systématique vers les importations de toute forme de céréales (ROULLA 2011).

Les conséquences de cet affaiblissement du secteur agricole sont multiples :

-La RDC recule en production locale du secteur agricole qui ne couvre pas les besoins de la population et l'exportation souhaitée ;

-La dépendance grandissante de nos jours des importations alimentaires comme l'indique les statistiques récente via le port de Matadi, 150.000 tonnes de poissons congelés par an, 80.000 tonnes de poulet et abats congelés par an, 400.000 tonnes de céréales, 60.000 tonnes d'huile de palme, 40.000 tonnes de sucre, 10.000 tonnes de lait en poudre.

Recommandons à L'Etat l'adoption des politiques et mesures, et leur application, pour résoudre les principaux défis qui se résument en trois points :

-Assumer la sécurité alimentaire d'une population toujours croissante ;

-Augmenter durablement les revenus et les moyens d'existence des populations rurales ayant pour principale activité l'agriculture ;

-Servir de levier au développement et assurer la croissance économique du pays par les débouchés extérieurs.

#### REFERENCES

- [1]. MOKONDA BONZA F. : Initiation à la politique économique, Ed Gallimard, Paris, 2009
- [2]. NORRO M. : Economies Africaines, 2e<sup>TM</sup> Ed, De Boeck, Bruxelles, 1998. Ed. OCDE,
- [3]. PIROU G. ; HOUILLER M. : L'Agriculture, le commerce, Ed. Recueil Sirey, Paris, 2004
- [4]. TOUSSAINT E. : Sortir de l'impasse : dette et ajustement, Ed. Syllepse, Paris, 2012.Paris, 1965
- [5]. ROULLA D'OR Henri : Economie, le réveil du citoyen, Ed. Cujas, Paris, 2011
- [6]. JEAN PAUL YAWIDI : Procès de l'économie congolaise 2020
- [7]. BCC, bulletin statistique, Octobre, 2019
- [8]. BCC, Rapport annuel, 2017
- [9]. Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural : Annuaire des Statistiques Agricoles, 2013
- [10]. Ministère de l'Agriculture : Etats Généraux de l'Agriculture, Rapport, Septembre 2021
- [11]. Ministère du Commerce, P. M. E, dans le secteur agricole, 2014
- [12]. Ministère de Plan : Rapport de Revue des Secteurs Clés, 2003
- [13]. Ministère du Commerce, Petite et Moyenne Entreprise: Etude diagnostique l'intégration du Commerce, Programme Cadre Intégré Renforcé, Kinshasa, 2010.
- [14]. Ministère du Commerce, Petite et Moyennes Entreprise, Rapport annuel, 2017
- [15]. Van de Walle, Essai d'une planification de l'économie agricole congolaise, INEAC, Série technique No 16, Yangambi, 1960.
- [16]. [htt,www.Journal du net.com](http://www.Journal du net.com), consulté le 20/12/2019 à 14h10.
- [17]. MUSONDA KALUSAMBO J.C. : Echanges commerciaux de la RDC sur le marché Européen, Enjeux, opportunités et Perspectives, Unilu, 2019.

- [18]. TSHIYOLE NGINDU D. : Défis de l’insertion à la mondialisation du commerce extérieur des pays en voie de développement sur le marché international des produits agricoles. « cas de la République Démocratique du Congo », UPN, 2020.